



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC
se réunira en session ordinaire
à la MAIRIE

le vendredi 04 octobre 2024
à 19 heures 00

Ordre du jour :

1. Bâtiment /urbanisme :
 - a. Aire de camping-car,
 - b. Cimetière,
 - c. Citystade / terrain de tennis,
 - d. Ecole,
 - e. Salle des fêtes/ hangar,
 - f. Cabinet médical,
 - g. Sinistre,
 - h. Logement communal,
2. Voirie:
 - a. Extension réseau d'eau,
 - b. Adressage,
 - c. Petit manon
3. Gestion des Ressources Humaines :
 - a. Adhésion au contrat collectif de prévoyance,
 - b. Frais de déplacement,
 - c. Organisation du service administratif,
4. Fonctionnement de l'assemblée :
 - a. Modification des commissions
 - b. Modification des délégués auprès des syndicats,
5. Ecole
 - a. Financement des différents projets,
6. Questions diverses

Affiché le 24/09/2024

Le Maire, Michel QUON

